



RÉGIE DU  
SDDEA

## AVIS DE RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU DU ROBINET

RÉGIE DU SDDEA - COPE d'Aix/Villemaur/Palis

**Commune concernée : Palis, réseau alimenté par la source de Villadin**

Le 30/08/2024

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du suivi sanitaire de la qualité de l'eau opéré par l'Agence Régionale de Santé, des bactéries ont été détectées dans l'eau alimentant le COPE d'Aix/Villemaur/Palis sur le réseau de la commune de Palis alimenté par la source de Villadin.

Par conséquent, et dans l'attente de nouveaux résultats d'analyses, l'eau du robinet ne peut être utilisée pour la boisson, la préparation des aliments non cuits, la préparation de glace alimentaire et le brossage des dents, sans ébullition préalable prolongée au moins pendant 5 minutes.

L'usage de l'eau pour la toilette corporelle et l'utilisation des sanitaires reste possible pendant la durée de la restriction.

**Il est interdit à toute personne de consommer l'eau du robinet sans ébullition préalable pendant 5 minutes.**

Il convient également de rappeler que le recours à des points d'eau tels que sources, fontaines et puits privés, destinés à compléter vos besoins en eau sont à proscrire (ces eaux non surveillées peuvent être fortement polluées).

Les mesures suivantes ont été prises :

- **Information** du Maire de la commune ;
- **Réalisation d'actions sur le réseau** afin de traiter le problème dans les plus brefs délais.

Pour toute information, veuillez contacter l'un des numéros suivants :


- **Relation usagers Régie du SDDEA** : 03 25 83 27 10
- **Mairie de Palis** : 03 25 40 57 25

La Régie du SDDEA - COPE d'Aix/Villemaur/Palis vous tiendra informé de l'évolution de la situation.

Le Président du COPE d'Aix/Villemaur/Palis

G. TRUTAT

Le Directeur général de la Régie du SDDEA

Pour le directeur et par délégation  
Le directeur général adjoint YBN  
  
Yannick PLOTTU

RÉGIE DU SYNDICAT MIXTE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF  
DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, DES MILIEUX AQUATIQUES  
ET DE LA DÉMOUSTICATION (RÉGIE DU SDDEA)

22 rue Grégoire-Pierre Herluison Cité administrative des Vassales

C.S. 23076 - 10012 Troyes Cedex

Tél. : 03 25 83 27 27 • [www.sddea.fr](http://www.sddea.fr) • Email : [sddea@sddea.fr](mailto:sddea@sddea.fr)